

# Allauch

MAGAZINE N° 116 • DÉCEMBRE 2013

ACTUALITÉS

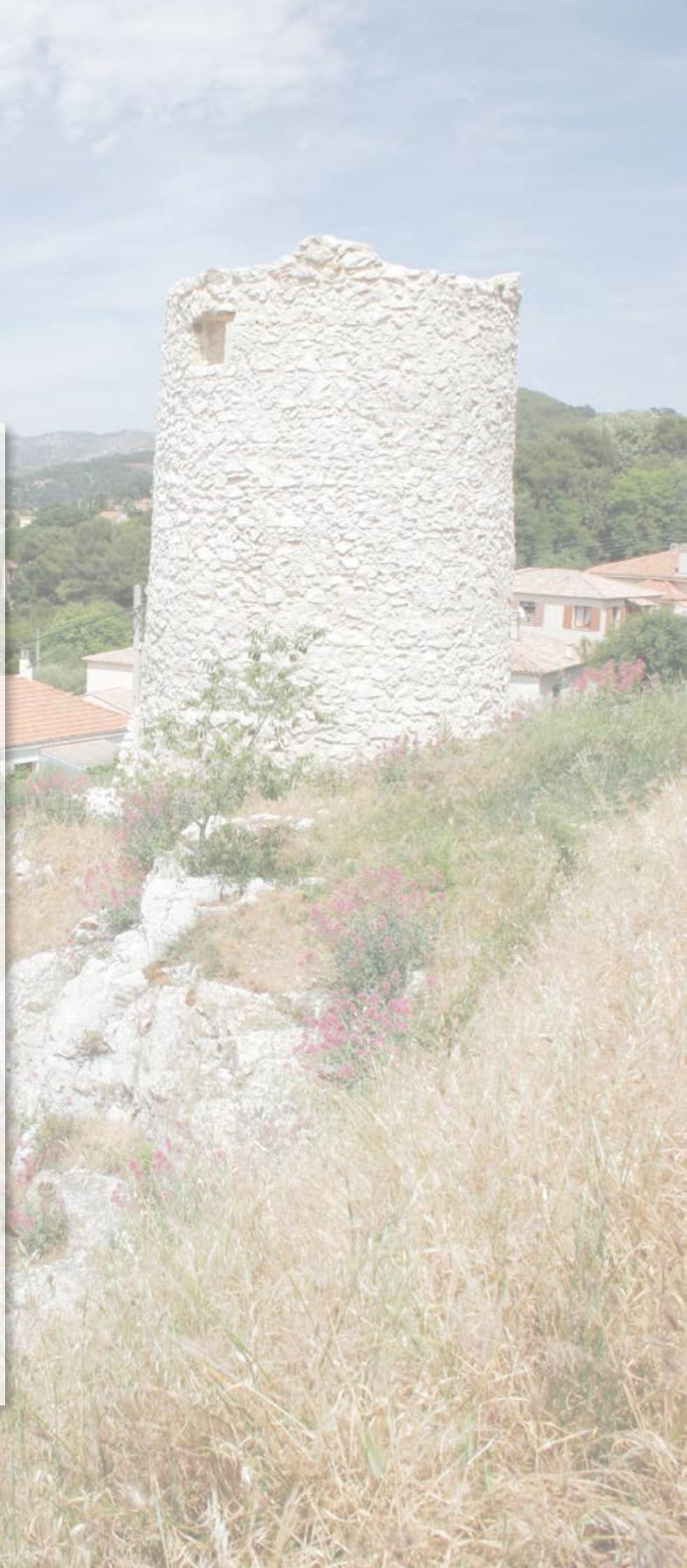


*Moulin rénové,  
patrimoine préservé*

■	PATRIMOINE	4
■	TRAVAUX	6
■	LOGEMENT	9
■	JUMELAGE	10
■	VIE QUOTIDIENNE	11
■	EDUCATION	13
■	VIE QUOTIDIENNE	14
■	LES GOURS	15
■	SPORTS	18
■	VIE QUOTIDIENNE	19
■	TRADITION	21
■	VIE QUOTIDIENNE	22
■	TRIBUNE LIBRE	24
■	VIE QUOTIDIENNE	25
■	ENTREPRENDRE	26
■	AGENDA	28

**Allauch Actualités N°116 - Décembre 2013**

- Rédaction : Service communication  
Ville d'Allauch - A.N. - A.B. - Ph.P.
- Photos : Mairie d'Allauch - J.L. Lopez
- <http://www.allauch.com>
- Dépôt légal à parution
- Réalisation - conception :  
Delavega Création  
[www.delavega.fr](http://www.delavega.fr)



Chères Allaudiennes et Chers Allaudiens,

Dans le paysage allaudien, sa silhouette n'a pas pu vous échapper ! Depuis quelques semaines, le Moulin Ricard, du nom du boulanger qui le fit édifier en 1729, a retrouvé un toit et des ailes ! A ce jour, seul le Moulin dit « Camoin », situé en face de la Maison du Tourisme avait retrouvé sa forme originelle. En contrefont de l'avenue Jean Roque, il est de nouveau aux quatre vents. Je ne peux que vous inviter à l'approcher pour admirer le détail de son architecture !

Allauch est connu pour ses collines, Notre-Dame du Château, son village typiquement provençal, mais aussi pour ses moulins. Ils constituent son patrimoine, son histoire et il est important de ne jamais oublier les racines d'une commune.

Les traditions font partie de ces racines, surtout à l'approche de Noël et des fêtes de fin d'année, auxquelles nous sommes tant attachés.

Durant près de deux mois, vous pourrez découvrir ou redécouvrir un programme allant de la Fête de l'Ane à la Pastorale Maurel, en passant par la Crèche de Gilbert Orsini, le Marché de Noël avec ses chalets de bois, le Souper et la Veillée Calendals, la Descente des Bergers et la Fête de la Saint-Clair.

Je vous invite à venir nombreux, car sans vous et votre intérêt pour nos traditions, ces dernières n'existeraient sans doute plus. Bonnes fêtes à toutes et à tous

Le Maire d'Allauch  
Sénateur des Bouches-du-Rhône

# RESTAURATION DU MOULIN RICARD : LA MISE EN VALEUR DE NOTRE PATRIMOINE

**L**’image d’une commune s’apprécie souvent à travers ses symboles. Allauch, ce sont les collines, Notre-Dame du Château, et bien sûr, ses moulins. Celle que les touristes appelaient par le passé « Cité des Moulins » renoue aujourd’hui avec son histoire.

La butte sur laquelle se trouve le Moulin Ricard aujourd’hui rénové rassemble les vestiges de cinq moulins à vent datant des 17<sup>ème</sup> et 18<sup>ème</sup> siècles. Le château Médiéval (qui se trouvait à l’emplacement actuel de Notre-Dame du Château), au 12<sup>ème</sup> siècle, était certainement entouré d’un ou plusieurs moulins. C’est en effet au 12<sup>ème</sup> siècle qu’ils sont introduits en Provence, sans doute par des croisés de retour de Terre Sainte, contrée où ils existaient depuis plusieurs siècles.

Les moulins descendirent de la colline en même temps que le village, dès le 15<sup>ème</sup> siècle. Localisés un temps au Nord de la rue Notre-Dame et au lieu-dit la « Coste d’Allauch » sur le bas du Mont Rhodinaccus, sur la place de l’église, ce n’est qu’après les travaux d’agrandissement de l’église Saint-Sébastien, en 1625, qui leur coupèrent le vent, qu’ils furent obligés de se déplacer sur l’actuelle esplanade Frédéric Mistral.

## Pourquoi «Moulin Ricard» ?

Les deux premiers moulins appartenaient à la famille BLANC, meuniers de père en fils, ils furent construits en 1636 et 1639, le troisième fut construit par Balthazar PARTY en 1659, et un quatrième en 1691. Il faut attendre 1729, pour qu’un boulanger du nom de Louis RICARD fasse édifier le moulin qui a été rénové.

C’est pour cette raison que désormais il porte le nom de « Moulin Louis RICARD ».

Dans le premier tiers du 18<sup>ème</sup> siècle, Allauch comptera jusqu’à neuf moulins : 5 au village et quatre disséminés dans le terroir. L’un d’entre eux se situait au Cavaou, à Plan de Cuques, qui, rappelons-le, faisait partie d’Allauch jusqu’en 1937.

Ces moulins furent prospères jusqu’au premier tiers du 18<sup>ème</sup> siècle, puis entrèrent en concurrence avec les moulins à eau et à vapeur, et les Allaudiens durent se résoudre à aller faire moudre leur blé dans la vallée de l’Huveaune, à Saint-Menet.

Après ce déclin, la butte des moulins continua à être utilisée comme aire à battre le blé jusque vers les années 1900.

Un premier moulin, le Moulin dit «CAMOIN», fut rénové dès 1936 par Augustin Camoin, Président du Syndicat

d’Initiative, (qui par la suite en fit don à la Municipalité, le Syndicat d’initiative restant usufruitier) pour en faire le musée du vieil Allauch. Au début des années 1970 le Maire Pierre AUDOUBERT, poursuit la rénovation avec un toit et des ailes factices, qui jamais ne tourneront, mais qui marquèrent déjà le paysage allaudien.

## Le moulin rénové inauguré le 16 novembre 2013

Devant un public venu en nombre et en présence des « Amis d’Alau » et du Groupe Saint-Eloi, Roland POVINELLI a ainsi inauguré le Moulin RICARD. Parfaitement restauré et de nouveau doté de ses ailes, il sera le seul du bassin marseillais à fonctionner. Aménagé pour l’occasion, le moulin a été ouvert au public les 16 et 17 novembre, les visiteurs ayant pu admirer l’intérieur de ce lieu historique et appréhender, dans les moindres détails, les rouages de cette belle mécanique.

De sa tour cylindrique en maçonnerie, faite de pierres non appareillées et liées par un mortier de chaux à l’encadrement des ouvertures en pierre de taille, c’est dans la pure tradition provençale que ce moulin a été restauré à partir du bâti existant. Les moulins provençaux n’ont qu’un étage avec une ossature et des escaliers en bois. Le toit est conique, avec une pente plus ou moins accentuée en lamelles de bois et ses ailes, au nombre de quatre, se présentent face au vent, tournant dans le sens inverse des aiguilles d’une montre. La porte d’entrée se trouve habituellement du côté opposé, afin de ne pas gêner les ailes en rotation.

Comme nous vous l’avons expliqué dans le bulletin précédent, cette restauration s’établit en deux phases. La première, aujourd’hui terminée, avait pour but de redonner au moulin sa forme initiale et ses capacités de fonctionnement. La deuxième phase, qui interviendra plus tard, permettra l’accès au site pour les futures visites et sa sécurisation, le tout en respectant l’environnement immédiat.

Nul doute que le deuxième moulin restauré de l’esplanade Frédéric Mistral saura attirer les touristes et groupes scolaires, par son nouvel aspect pédagogique et muséographique, ainsi que les regards des Allaudiens qui, lorsque le Mistral soufflera, pourront, comme leurs aînés, entendre dans ses ailes le son du vent.

Un grand merci à tous ceux qui se sont investis pour faire revivre ce pan du patrimoine allaudien, élus, services municipaux, architecte et entreprises talentueuses.





# CRÉATION D'UN PARKING CHEMIN DE GARLABAN ET RÉAMENAGEMENT DU PARKING LÉOPOLD MONGE

**A** la demande de la Commune, la Communauté Urbaine a engagé des travaux afin de créer une nouvelle aire de stationnement à droite de la Montée du chemin de Garlaban.

Afin de permettre cet aménagement et tout en conservant le stationnement existant à gauche de la montée, l'élargissement de la voie a été réalisé au droit de la paroi rocheuse.

Dans le prolongement de cet aménagement, la Communauté Urbaine interviendra également sur le parking Léopold MONGE (où se situe la Police Municipale) afin d'en optimiser la capacité de stationnement.

A ce titre, les larges entourages d'arbres seront supprimés et les places de parking feront ainsi l'objet d'un nouveau traçage au sol. Cette restructuration permettra de disposer de 4 à 5 emplacements supplémentaires.

A terme, ces travaux permettront d'offrir aux administrés un parc de stationnement plus important composé comme suit :

- Parking Léopold MONGE : capacité portée de 34 à 39 places
- Montée du Chemin de Garlaban :
  - création de 24 places en épi à droite sens montant,
  - 8 emplacements longitudinaux conservés (à gauche sens montant).

Au total, 30 nouvelles places de stationnement sont en cours de création au cœur du village.

Cette opération d'aménagement a débuté en octobre 2013 et s'achèvera prochainement.

Le coût des travaux s'élève à 420 000 euros TTC.

Par ailleurs, la construction d'un parking et l'aménagement des abords du programme immobilier des «Terrasses d'Allauch», à l'entrée du village, généreront 200 places de stationnement supplémentaires.

# AMENAGEMENT PAYSAGER DU CIMETIERE D'ALLAUCH-CENTRE

**D**ans la continuité des travaux d'embellissement de différents sites de la commune, l'entrée du cimetière d'Allauch-Centre a fait l'objet d'aménagements paysagers spécifiques.

L'objectif était de conserver l'esprit du site, en mêlant végétal et minéral et en privilégiant les espèces de type méditerranéennes, économes en eau.

## **Ces travaux ont consisté à :**

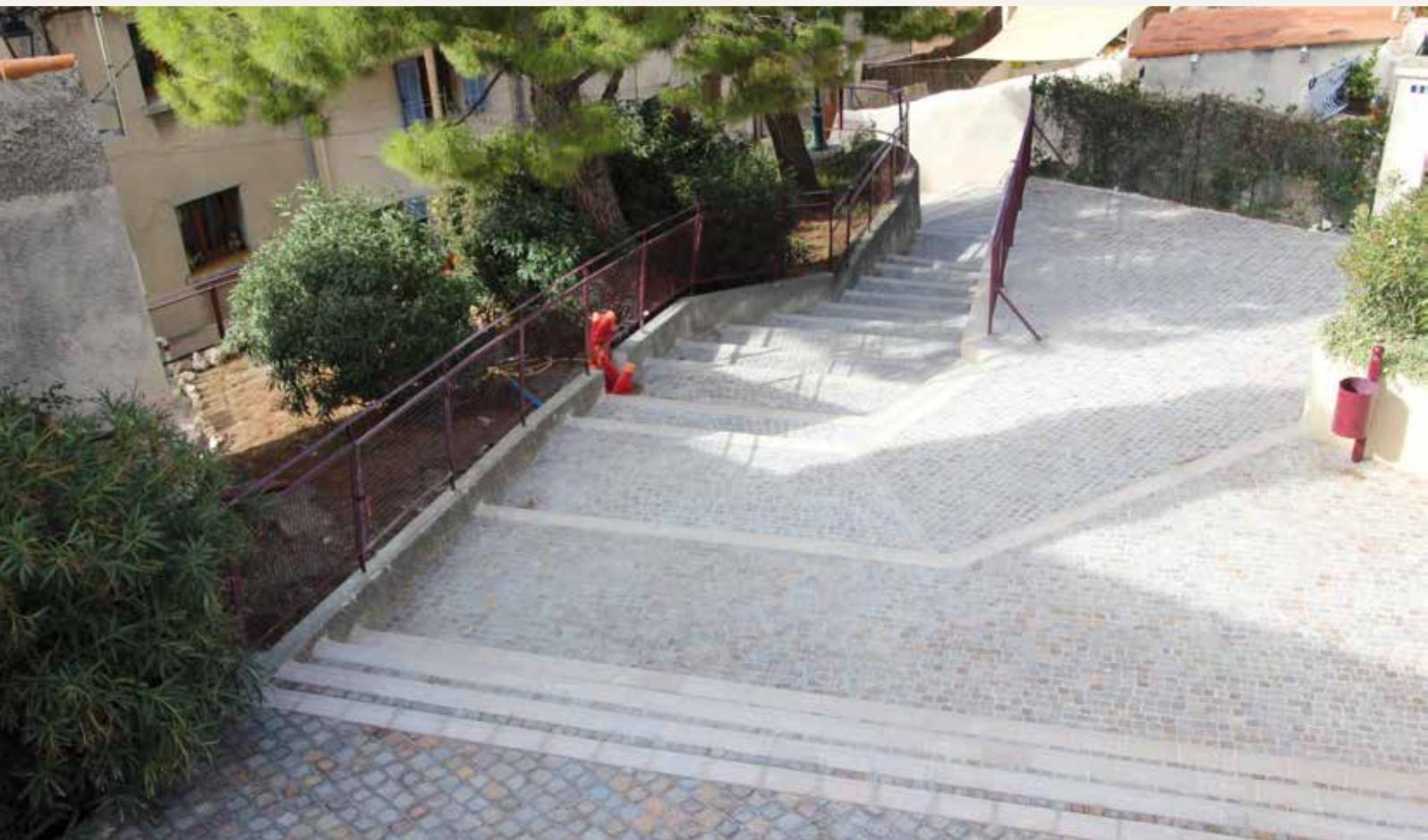
- la création de murets et jardinières traditionnels en pierres sèches,

- la plantation d'arbustes à fleurs adaptés à notre climat (romarins, lavandes, forsythia, cistes, etc...),
- la pose et la fourniture de grands végétaux,
- la création d'un réseau d'arrosage automatique.

Ces travaux d'un montant total de 10 000 € HT, s'inscrivent dans le cadre du dispositif d'aides aux communes «travaux de proximité», subventionnés à 80% par le Conseil Général des Bouches-du-Rhône.



# LE PARVIS DU VIEUX-BASSIN FAIT PEAU NEUVE !



**L**e « Vieux Bassin » est un ancien réservoir d'eau devenu l'une des plus belles salles d'exposition de la région.

Depuis son ouverture, des milliers de visiteurs ont été accueillis sous les voûtes centenaires pour admirer les chefs d'œuvre artistiques des peintres, sculpteurs, photographes et bien sûr, la fameuse crèche de Gilbert Orsini.

La rénovation du secteur du Vieux Bassin et de son parvis s'inscrit dans une phase de requalification des voies de la partie haute du village avec le concours, notamment, de la Communauté Urbaine. Le programme de travaux permet de remettre en état les voies de la partie haute du village, en maintenant et en mettant en valeur le caractère provençal du site.

Le coût prévisionnel global de ces travaux, qui se dérouleront en 2 temps (phase 1 en 2013 et phase 2 en 2014),

s'élève à 2.500.000 € TTC, la part communale étant de 380.000 € TTC.

Les travaux réalisés dans le secteur du Vieux-Bassin s'inscrivent dans la première phase du marché de travaux. A ce titre, la réfection des marches de la Montée Félix BARRET et du parvis d'accès au Vieux-Bassin a été réalisée en pavés. Enfin, une mise en discrétion des réseaux EDF, France Télécom et éclairage public est actuellement en cours de réalisation.

Les travaux de pavage sur le site du Vieux Bassin ont débuté le 3 septembre 2013 et se sont achevés le 16 octobre 2013.

Nul doute que la requalification de ce secteur donnera aux fêtes de fin d'année et plus particulièrement à la merveilleuse Crèche de Gilbert ORSINI une saveur toute particulière, pour le bonheur de tous.



# LES SANTONNIERS II

**D**epuis de nombreuses années, la Commune souhaitait requalifier « l'îlot Mouren », au Logis-Neuf, sur lequel deux maisons, dans un état de vétusté très avancé, étaient implantées.

Pour concrétiser cette opération dénommée « Les Santonniers II », complémentaire au programme « Les Santonniers I », il a été nécessaire d'avoir recours à une procédure d'expropriation, suite au refus de l'ancien propriétaire de céder son bien.

Ainsi, par délibération du 20 novembre 2003, le Conseil Municipal décidait de recourir à la procédure d'expropriation. La maîtrise de ce foncier permettait d'achever l'opération de construction de logements sociaux et de lui donner une cohérence architecturale. Par arrêté du 8 mars 2005, le Préfet des Bouches-du-Rhône déclarait d'Utilité Publique sur le territoire de la Commune d'Allauch la création de logements sociaux et par jugement du 25 juillet 2007, l'indemnité d'expropriation était fixée à 199.000€. Ainsi, la Commune a attendu presque 4 ans pour acquérir ce bien.

Une fois la Commune propriétaire, les études préalables du programme de construction ont pu être lancées et par délibération du 8 juin 2010 le Conseil Municipal se prononçait sur la vente du bien au bailleur social S.A. DOMICIL.

Le permis de construire a été accordé le 5 août 2010 pour la réalisation d'un collectif de 6 logements en R+2, s'intégrant harmonieusement dans le site notamment grâce à la reprise des caractéristiques de l'opération

voisine des « Santonniers I » (gabarit, teinte et garde-corps similaires).

Ce projet est un exemple de rénovation urbaine locale car il transforme le quartier, par une utilisation rationnelle du foncier qui préserve l'unité urbaine existante.

En effet, la réalisation de ce petit collectif (4 T2 et 2 T3) s'effectue sur un terrain sur lequel étaient édifiées deux maisons de ville en très mauvais état, et s'accompagne d'un réaménagement complet de la place Mouren.

## **Cette requalification se caractérise par :**

- la création d'un parking de 9 places, dont 3 ouvertes au public afin de remplacer le parking sauvage existant,
- l'aménagement d'un cheminement piéton sécurisé avec une largeur des trottoirs améliorée,
- la réalisation d'espaces verts composés de massifs arbustifs, d'arbres existants et de trois nouveaux arbres de haute tige qui seront plantés.



« Les Santonniers II » avant les travaux de réhabilitation.

La livraison de cet ensemble est prévue pour la fin de l'année 2013.

# ALLAUCH ET KADIMA-ZORAN OFFICIALENT LEUR JUMELAGE EN ISRAËL



**Signature de la Charte de Jumelage par le nouveau Maire de Kadima-Zoran, M. Shavit Mass, notre sénateur Maire, M Mizrahi, président de l'Association Culturelle Juive d'Allauch et son épouse et le directeur général des services de la ville d'Allauch.**

**U**ne délégation allaudienne s'est rendue entre le 17 et le 20 novembre dans la ville israélienne de Kadima-Zoran avec l'objectif de finaliser la signature du jumelage, qui a eu lieu le 19 novembre.

Souvenez-vous, le 30 avril, Roland POVINELLI, Sénateur-Maire d'Allauch et Itzhak GOLBARY, alors Maire de Kadima-Zoran signaient, dans une ambiance festive, la charte de jumelage devant la communauté israélite allaudienne.

Durant plusieurs jours, nos amis israéliens avaient pris plaisir à visiter notre commune et ses environs et nous nous étions donné rendez-vous pour une nouvelle rencontre en Israël.

C'est donc en cette fin novembre qu'une délégation allaudienne a été accueillis chaleureusement par le nouveau maire de la ville, Monsieur Shavit MASS

(élu le 22 octobre) et que nous avons visité la très jolie petite ville de Kadima-Zoran.

Kadima-Zoran est une ville où il fait bon vivre, à l'atmosphère calme et apaisante (loin de l'agitation des grandes villes), à l'urbanisme maîtrisé et aux activités culturelles et sportives très développées. Une attention particulière est accordée à l'éducation et à la jeunesse. Elle se situe au milieu d'une bande entre la méditerranée et la Cisjordanie. Fondée en 1932 par un petit groupe d'immigrants venus de 65 pays, surtout d'Allemagne, de Russie, d'Iran, de Syrie, d'Égypte, de Turquie et du Maroc, la ville vit principalement de l'agriculture et de l'exportation de fraises, d'oranges, d'olives et de légumes.

Nul doute que les échanges entre nos deux Communes seront fructueux et que nous saurons partager nos cultures durant de nombreuses années.

En souvenir du Père Louis BADORC  
Cette place a été inaugurée  
le 20 octobre 2013  
par Roland POVINELLI  
Sénateur Maire d'Allauch



## INAUGURATION DE LA PLACE DU PÈRE LOUIS BADORC

**C'est avec une grande émotion que Monsieur le Sénateur Maire a inauguré la Place Père Louis BADORC, du nom de celui qui fût curé de la paroisse du Logis-Neuf entre 1989 et 2008, date de son départ à la retraite et qui nous a quitté au printemps 2011.**

Né en 1931 à SIRAC, petit village du Gers, il avait 2 frères et 1 sœur. Au décès de sa mère à l'âge de 59 ans, il s'installe avec son père à Cologne. Ils y feront vivre une exploitation agricole, d'où l'intérêt et son dévouement qu'il portait à la nature, aux animaux et plus particulièrement aux oiseaux.

C'est sa rencontre avec des missionnaires qui lui ouvrira la voie. En 1989, il arrive à Allauch.

Nous avons tous reconnu en lui un homme d'une grande foi, d'une grande écoute, qui a fait rayonner autour de lui la confiance que chaque croyant peut placer dans le Christ.

« *L'homme n'est pas fait pour méditer mais pour agir* » disait Rousseau. Le Père BADORC, lui, faisait les deux. Homme de savoir, ouvert à tous, il s'est impliqué

dans la vie d'Allauch comme peu l'avaient fait avant lui. Très apprécié des paroissiens et des Allaudiens en général pour ses capacités d'attention, il a laissé, dans la mémoire de tous, un souvenir impérissable.

Présent au cours de toutes les manifestations, il était un membre actif du Comité de Jumelage Allauch/Vaterstetten et recevait même chez lui des délégations lors de différents échanges. Membre du groupe Saint-Eloi du Logis-Neuf, passionné de chevaux (il était capable de diagnostiquer une proche mise bas), il n'était pas rare de le voir au portail des écuries.

Il était également très impliqué dans les cérémonies commémoratives d'anciens combattants, étant membre du Souvenir Français et de l'Union Nationale de Combattants. Personne n'a par ailleurs oublié qu'il avait instauré, en lien avec les associations, le verre de l'amitié lors des fêtes de la Saint-Laurent.

Pour toutes ces raisons, il était naturel que la Place de l'Eglise de la Bourdonnière accueille son nom, afin que ce dernier perdure longtemps dans le paysage allaudien.

# ALLAUCH CÉLÈBRE LE 95<sup>ÈME</sup> ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE DE LA GUERRE 14/18

**L**e 11 novembre 1918 à 11 heures, les clairons sonnaient le cessez-le-feu sur toute la ligne de front, mettant fin à une guerre que les Français dénommèrent aussitôt la « Grande Guerre ».

Après tant d'années et tous les traumatismes qui ont marqué, depuis, l'ensemble du 20<sup>ÈME</sup> siècle, la Grande Guerre occupe toujours une place bien particulière dans la mémoire collective.

Ces quatre années auront amené des bouleversements comme rarement dans notre histoire. Un tournant marqué par la mort de millions d'hommes sur les champs de bataille. Un tournant aussi dans une multitude de domaines : les relations internationales, l'économie, la vie politique et sociale, les arts même.

Tous les combattants de ce conflit, dont l'année prochaine marquera le début du centenaire, sont désormais disparus. La « Grande Guerre » est passée de la mémoire à l'histoire.

A Allauch, comme ailleurs, nombreux sont ceux qui, au péril de leurs vies, se sont battus pour la France. Pour eux, pour leur mémoire, Allauch et ses habitants leur ont, comme chaque année rendu hommage.

Après un regroupement Place du Docteur CHEVILLON, le cortège s'est dans un premier temps dirigé vers le Cours du 11 Novembre où les premières gerbes de fleurs ont été déposées puis s'est rendu devant le Monument aux Morts du Cimetière d'Allauch-Centre, dans le plus grand recueillement.



# LA MUNICIPALITÉ RÉUNIT LES DIRECTEURS D'ÉCOLES ET ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES

**L'**école est au cœur de la société de demain. Elle forme les esprits et les futurs citoyens.

Le premier degré (écoles maternelles et primaires) est donc à la base de tout. La maternelle prépare les enfants à la vie en société et y apprennent le vivre ensemble qui conditionnera leur vie d'adulte. Les classes de primaire leur donne le savoir : lire, écrire et compter... Par conséquent et dans l'intérêt de nos enfants, il apparaît essentiel que Commune, enseignants, parents d'élèves, autorités académiques œuvrent, dans le respect des prérogatives de chacun, pour faire de l'école un lieu où les enfants apprennent dans les meilleures conditions et où ils se sentent bien.

Afin de maintenir une écoute et une attention aux besoins de chacun, Monsieur le Sénateur Maire a rencontré, le 15 octobre, les directeurs d'écoles et

les présidents d'associations de parents d'élèves d'Allauch pour évoquer toutes les questions relatives à l'éducation sur notre commune. En présence des élus et des services municipaux concernés, tous les sujets touchant de près l'éducation sur Allauch ont été abordés.

Sécurité, stationnement et présence d'ASVP aux abords des écoles, réforme des rythmes scolaires, construction d'une nouvelle école aux Gonagues... la Municipalité a pris acte de chacune des remarques formulées au cours de cette réunion afin de répondre au mieux, et dans les meilleurs délais, à chaque préoccupation.

Ce type de réunions, qui réunit l'ensemble du tissu éducatif d'Allauch est essentiel, c'est pour cette raison qu'elle est renouvelée chaque année..



# QUAND M6 S'INTÉRESSE À ALLAUCH !

**CAPITAL**

**L**e dimanche 3 novembre, l'émission Capital, diffusée sur la chaîne de télévision M6, s'est intéressée de près à notre commune et plus particulièrement à la propreté de nos rues.

Les équipes de reporters ont suivi durant toute une matinée les agents du service « proximité et cadre de vie », recrutés afin de parfaire le ramassage des déchets sur Allauch, dont la compétence revient normalement à la Communauté Urbaine.

## APPRENEZ LE PROVENÇAL !

**N**ouveau à Allauch, l'association « **PARLAREN ALLAUCH** » vous propose des cours gratuits de Provençal.

- cours de perfectionnement en langue provençale,
- cours de littérature et d'histoire de la Provence,
- cours pour les lycéens optant, dans l'année, pour l'épreuve de provençal au baccalauréat.

Plusieurs possibilités s'offrent à vous :

- cours d'initiation à la langue provençale pour ceux et celles n'ayant jamais fait de provençal,

**Pour vous inscrire contactez l'association au 07 86 64 67 90.**

## DANSEZ AVEC « LEIS AMI D'ALAU »

**D**e la Farandole aux Filles de Marbre, en passant par les Fileuses, la Mazurka ou les Cordelles, vous n'avez peut-être jamais entendu parler de ces danses provençales et pourtant, il n'est pas rare que le groupe folklorique « Leis Ami d'Alau » les produise au cours des différentes manifestations organisées par la Commune.

Elles font partie de notre patrimoine traditionnel et participent à l'image de notre commune bien au-delà du département. Malgré tout cela, l'association est à la recherche de danseuses et danseurs pour faire perdurer ses spectacles.

**Alors, si vous êtes intéressé, n'hésitez pas :**

« LEIS AMI D'ALAU »  
Maison de la Vie Associative  
Bastide de Fontvieille  
13190 ALLAUCH

**ou**

« LEIS AMI D'ALAU »  
BP 74  
13718 ALLAUCH CEDEX  
Tél. : 04 91 05 27 25





CENTRE  
HOSPITALIER  
D'ALLAUCH

LES GOURS

LES GOURS

TENNIS CLUB  
DE LA BAUQUIERE

# HÉLAS, LES GOURS NE SERONT JAMAIS UN GRAND PARC PUBLIC

**A**u 19<sup>ème</sup> siècle, le caractère industriel d'Allauch était affirmé avec différentes carrières et exploitations minières. Des carrières de pierre à bâtir existaient notamment au pied de Notre-Dame du Château et à la sortie de la Bourdonnière. Le plâtre était exploité de la Ribassière à la Fève et des Bellons à Pichauris. Dans certains secteurs des collines, des mineurs extrayaient la bauxite. Et, des exploitations de craie et de gypse ont connu de beaux jours à l'Est du village. Il en reste le nom donné au chemin de la Craie mais également les Gours. Les Gours sont des trous provoqués par l'effondrement des galeries minières envahies par l'eau.

Ce secteur dit des Gours, non clôturé, appartenait à plusieurs propriétaires privés et représentait un véritable danger notamment pour les enfants qui allaient s'y amuser. Face à ces risques, notre Maire a décidé d'acquérir ces terrains en plusieurs fois et de sécuriser cet espace en le grillageant. Par la suite, la Commune a fait réaliser des études pour connaître l'écoulement des rivières souterraine, l'état du sol et du sous-sol...

Le résultat de ces études a démontré que la Commune ne pouvait pas réaliser un grand parc urbain. S'il en avait été autrement, cet espace aurait pu se transformer en oasis de verdure dans un paysage de collines arides. Les enfants auraient appris à faire du vélo dans des allées boisées ou se seraient amusés dans les espaces de jeux créés spécialement pour eux. Leurs parents sportifs auraient pu faire leur jogging sur un parcours de santé. Les plus bucoliques auraient profité d'un cadre exceptionnel pour rêver, lire ou dessiner le village avec le Mont Rodinaccus...

Mais la réalité du principe de précaution en a décidé autrement.

**Une friche industrielle au sol instable**  
**Ce terrain présente de nombreux risques.**  
**Sa réhabilitation est nécessaire.**

L'extraction du gypse provoque la formation de cavités et galeries dont certaines atteignent 60 mètres de profondeur. Elles sont parfois noyées par les eaux de ruissellement et les écoulements souterrains. Ceci provoque la dissolution constante du gypse. Depuis leur abandon, les puits et trous ont subi des remblaiements plus ou moins sauvages provenant essentiellement de chantiers.

Aujourd'hui, trous d'eau, ruines d'usines, gours remblayés et puits se côtoient sur le terrain. Les dangers sont nombreux : décharge sauvage, chutes, départ de feu (comme ce fut le cas en juillet 1998), occupation et usage illicite...

**Les Gours un espace, hélas, inexploitable**

La commune d'Allauch dispose sur son territoire d'un site d'environ 15 hectares anciennement exploité comme carrière de gypse.

Cette activité dont l'origine remonterait au moyen-âge s'est arrêtée dans les années 1930 et a laissé un terrain qui depuis n'a pas reçu d'affectation particulière compte tenu de la mauvaise connaissance de la stabilité du sol et du sous-sol.



Apparue en décembre 2012, le Gours présente un diamètre de 6 mètres

En effet, l'exploitation du gypse s'est effectuée à ciel ouvert ou par des galeries souterraines plus ou moins profondes. Le prélèvement de ce matériau et la grande solubilité de celui-ci ont entraîné l'effondrement du sol à certains endroits et la formation de trous dont certains se sont remplis d'eau, quand d'autres ont été remblayés selon les opportunités. Il en résulte un terrain dont la stabilité dans le temps est difficilement appréhendable et, si sa constructibilité est donc pour cette raison inenvisageable, sa situation à proximité du village, encerclée par l'urbanisation, nous a conduits par le passé à rechercher une affectation valorisante.

Les terrains des Gours sont constitués de roches poreuses, fissurées, perméables, contenant une nappe d'eau souterraine qui draine le massif d'Allauch et s'écoule vers le sud-ouest pour se déverser dans le bassin tertiaire de Marseille.

### **Diverses études soulignent la dangerosité ds Gours**

Cette relation a été mise en évidence par un essai de coloration réalisé en 1951 à partir d'un fontis apparue chemin de la Bauquière. La coloration a été décelée dans la Grotte Monard, lac souterrain naturel anciennement exploité par la société Phénix dans le secteur des Trois Lucs au nord de la Valentine, et, 1 semaine plus tard, dans l'Anse du Pharo à Marseille.

Les relevés effectués dans les sondages réalisés en 2012 indiquent un niveau d'eau situé entre 7,5 m et 11 m sous le terrain naturel.

## **Un risque d'effondrement dans cette zone dont le caractère instable et dangereux a été démontré...**

C'est pour cela que la Commune d'Allauch a souhaité étudier la faisabilité d'un projet, à des fins de loisirs, de sport, de détente ou autres animations dans un cadre paysager de qualité et en toute sécurité.

Une société spécialisée a été mandatée par la commune pour mener à bien une étude destinée à définir les possibilités et conditions d'aménagement de la zone, en tenant compte des risques d'évolution du secteur.

On constate dans ce secteur un sous-sol perturbé et fragilisé puisque, si l'on considère les campagnes de sondages de 2000 et 2012, au total ce sont 18 sondages qui ont mis en évidence de nombreuses anomalies.

Des reconnaissances de terrain ont été réalisées au printemps dernier et, après qu'une partie de la zone étudiée ait été débroussaillée. Le secteur peut être divisé en 2 zones : nord et sud.

Elles ont par ailleurs permis d'observer des puits d'exploitation en plusieurs points. Certains d'entre eux sont relativement bien conservés et permettent d'observer des vestiges de maçonneries

en bon état. En deux points, des cavités récentes ont été constatées.

D'un diamètre supérieur à 30 m, elle montre un approfondissement en son centre, de l'ordre de 2 m.

On signalera également le Grand Gour à l'ouest de la zone, ennoyé et dont la superficie actuelle est de l'ordre de 2500 m<sup>2</sup>. Cette zone a récemment fait l'objet de la mise en place d'une clôture permettant d'en interdire son accès.

Des zones affaissées, signatures de mouvements en profondeur ont été également identifiées en plusieurs points.

La principale, au niveau de la zone sud, présente une forme caractéristique parfaitement circulaire. D'un diamètre supérieur à 30 m, elle montre un approfondissement en son centre, de l'ordre de 2 m.

### **Un parc urbain impossible à réaliser**

Des zones affaissées, signatures de mouvements en profondeur ont été également identifiées en plusieurs points.

La principale, au niveau de la zone sud, présente une forme caractéristique parfaitement circulaire.

## **La commune a été contrainte de renoncer à son projet d'aménagement du site en parc urbain...**

Le rapport du bureau d'études indique qu'il importe de souligner le caractère extrêmement évolutif de la zone des Gours où l'aléa peut être qualifié de fort.

Ce caractère se traduit par l'apparition de fontis avec des fréquences et des densités qui doivent être qualifiées d'élevées. Ainsi depuis ces dernières années, au moins 4 crevasses nouvelles ont été signalées dans la zone centrale des Gours dans un périmètre de 6 hectares.

**A l'appui de cette étude, et compte tenu des risques d'effondrements et des mouvements d'ampleur significative qui peuvent se produire en tous points de la zone des Gours, la commune a été contrainte, de par son devoir de sécurisation des sites, de renoncer à son projet d'aménagement du site en parc urbain. Aussi, ce site a été balisé et entièrement clôturé afin d'assurer votre sécurité.**

Ici, une cavité d'un diamètre de 15 mètres qui n'a pas atteint son état d'équilibre, qui continue d'évoluer et d'augmenter de diamètre.





## DU V.T.T DANS LES COLLINES POUR LES ÉCOLIERS ALLAUDIENS !!

**C**omme chaque année, des enfants de la commune ont eu la joie de participer entre le 4 et le 18 octobre à des sorties V.T.T dans les collines de Pichauris.

Encadrés par des éducateurs territoriaux d'activités physiques et sportives (ETAPS), les élèves d'une classe de CM2 de l'école du Logis-Neuf ont parcouru les agréables sentiers balisés du Domaine.

Ils seront suivis, au cours des mois de mars et avril par leurs camarades des écoles de Pié d'Autry et d'Allauch Centre. En parallèle, pour d'autres élèves de CM1 et CM2 des cinq écoles de la commune, des courses d'orientation sont organisées, toujours sur le Domaine de Pichauris.

## LA FÊTE DU SPORT À PICHAURIS

**L**e dimanche 6 octobre « Nature Sport 13 organisait au Domaine de Pichauris, en partenariat avec la commune d'Allauch et le Conseil Général, une grande journée du Sport.

Rando, course, marche : il y en avait pour tous les goûts et pour tous les âges. Cette manifestation est organisée par le Conseil Général des Bouches-du-Rhône en partenariat notamment avec la Ville d'Allauch.

Etaient au programme de cette journée dédiée au

sport et à la nature : des courses «Nature», des cross pour tous, des randonnées pour découvrir le Domaine de Pichauris, des randonnées pédestre, des courses d'orientation, de la marche nordique, des animations familiales tout public, des ateliers de bien-être prévention santé, des actions environnementales, de détente et de culture, une restauration éco responsable avec une aire de pique-nique.

**Un grand bravo aux vainqueurs des différentes épreuves !**



# DES VACANCES ACTIVES POUR LES ADOS ALLAUDIENS

**C**omme chaque année le service éducation jeunesse a organisé, pour les deux semaines des vacances de la Toussaint, des activités multisport pour nos adolescents de 11 à 15 ans, titulaires de la carte jeunes.

Cette année, une trentaine d'enfants ont participé aux animations proposées par la Commune.

Encadrés par des animateurs Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) municipaux, leur étaient proposées des activités diverses et variées, telles que la randonnée pédestre dans les collines, ou encore bowling, laser game, karting, cinéma, taekwondo, escrime, tir au pistolet, trampoline, etc...

Le dernier jour, une boum a été organisée dans le Club House de Pié d'Autry où tous les jeunes se sont déguisés selon un thème qu'ils ont eux-mêmes choisis. Les adolescents ont alors partagé gâteaux, bonbons et boissons, le tout dans une ambiance des plus festives



## UNE JOURNÉE DE « BOULES » DANS LE RESPECT ET L'AMITIÉ

**U**n concours de pétanque au profit de l'Union des Handicapés a eu lieu au cours du mois d'octobre au boudrome « Léopold Monge », organisé par l'association de « la Boule de Craie ».

Une cinquantaine de personnes formant une dizaine d'équipes se sont affrontées tout au long d'une

journée, dans l'amitié et la bonne humeur. L'association « La Boule de Craie » a offert un goûter aux participants, ainsi que de nombreux cadeaux. Petits et grands, tous niveaux confondus, ont ainsi pu se retrouver dans un cadre festif et de partage. C'est surtout cela l'esprit associatif.



# 4<sup>ÈME</sup> BIENNALE D'ART CONTEMPORAIN DU 18 OCTOBRE AU 29 DÉCEMBRE

**E**n 2004, Jean Marie GUIEN alors Président du Syndicat d'Initiative d'Allauch avait la volonté de rompre avec l'ancien salon de peinture créé en 1924, qui en était à sa 79<sup>ème</sup> édition, afin de lui donner une nouvelle dimension.

Olivier BERNEX, artiste peintre allaudien, lui propose alors de créer une Biennale d'Art Contemporain, de définir un axe Nord/Sud, pour élargir sa notoriété, de produire dans le futur centre d'art (usine électrique) d'autres courants d'énergie aussi vitaux que nécessaires avec cette nouvelle ère technologique. La manifestation sera ouverte à toutes formes d'expression.

La première biennale (octobre/novembre 2005) réunissait des artistes confirmés et d'autres en devenir. La deuxième, désormais en partenariat avec la ville d'Allauch, (septembre/octobre 2007) regroupait des galeries de Lille et Marseille, en passant par

Paris. La troisième (octobre/novembre 2009) était composée de centres d'art, de musées, d'institutions et d'associations artistiques.

La quatrième (octobre/décembre 2013) se déroulera dans ce nouveau lieu emblématique : l'ancienne usine électrique.

Dans cet ancien bâtiment rénové, la nouvelle galerie sera mise à l'honneur avec une «biennale des lumières» appelée « Champs romantiques ».

Après le «siècle des lumières», les «champs magnétiques», les « énergies atomiques » : voici les «champs romantiques».

La Commune souhaite ainsi mettre en résonance ce nouveau lieu « l'usine électrique » avec des événements se déroulant pendant l'année 2013, cette manifestation ayant obtenu la labellisation « Marseille Provence 2013, capitale européenne de la culture ».

## MADELEINE EYMERY A SOUFFLÉ SES 106 BOUGIES !

**S**i ce nom ne vous laisse pas indifférents, c'est parce que vous connaissez tous le Moulin Bleu, rendez-vous incontournable de la confiserie traditionnelle et artisanale d'Allauch.

Mais saviez-vous qui en est à son origine ? Il s'agit de Madeleine COSTE, née le 14 octobre 1907 à la Ciotat, qui rencontra Francis EYMERY, Marseillais, à Beaudinard (Aubagne) lors d'une excursion.

Une histoire enrobée de douces saveurs débuta alors. Après s'être mariée en 1929, elle s'installe à Allauch avec son époux en 1932. Elle a alors 25 ans. Le jeune couple prend la succession d'Emile EYMERY (le père de Francis) dans la boulangerie familiale.

Au cours de la seconde Guerre Mondiale, Madeleine EYMERY se retrouve seule à la tête de son commerce. Madeleine ne changera rien à son travail après le retour de son mari. C'est en 1948, qu'ils fondent la première biscuiterie provençale.

Grâce à leur savoir-faire qui les mena au succès, ils décidèrent d'abandonner la fabrication du pain pour se consacrer pleinement à la confiserie provençale artisanale : suce miel, croquants, chiques, nougat...

De son union avec Francis EYMERY, est née une fille qui lui donnera à son tour trois petits-enfants.

Le 14 octobre 2013, en toute sérénité, Madeleine EYMERY a soufflé ses 106 bougies en compagnie de ses proches.

Nous tenions, à nouveau, à lui souhaiter un très joyeux anniversaire.





## « MÉMOIRE D'ARGILE » FAIT PARLER LA TERRE

**L'**association « Mémoire d'Argile », créée en 2011, organise l'une des manifestations majeures de période calendaire sur la commune : la Crèche Gilbert Orsini. Rencontre avec Robert FRACCHIA, son Président, qui oeuvre, aux côtés de passionnés, au rayonnement de nos traditions provençales.

**A.A. : Quel est l'objectif poursuivi par l'association ?**

**R.F. :** « Mémoire d'Argile », créée en 2011, a pour objectif la défense, la promotion et le développement des traditions provençales à travers les santons et les crèches de Provence. Le santon traditionnel se fabrique à base d'argile, « Mémoire d'Argile » doit son appellation à ce désir de « faire parler la terre ».

**A.A. : Quelle est l'origine du santon ?**

**R.F. :** Les santons ont été créés au XIII<sup>ème</sup> siècle en Italie. En France, la Provence sera la plus sensible à la reproduction en miniature de la Nativité de Jésus qu'elle érige en véritable tradition. A la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle, toutes les églises possèdent leur crèche. A la Révolution de 1789, les églises sont fermées. Jean-Louis Lagnel, un marseillais, a alors l'idée de reproduire, en taille réduite et en argile, les santons des églises. Le succès de Lagnel puis d'Antoine Simon fera naître de multiples vocations.

**A.A. : A quelles manifestations participe l'association ?**

**R.F. :** « Mémoire d'Argile » organise, avec l'aide de la Commune, la Crèche Gilbert Orsini, dans la galerie d'exposition du Vieux-Bassin, pendant les mois de décembre et janvier. Celle-ci connaît un immense succès. Depuis sa création, en 1978, la crèche animée a accueilli plus d'un million de visiteurs. Nous prêtons également des santons et des crèches aux expositions d'Arles, de Seguret, de Plan-de-Cuques, de Château-Gombert et de Lisieux.

**A.A. : Comment expliquez-vous le succès de la crèche Gilbert Orsini ?**

**R.F. :** D'une part, elle s'explique par le retour aux traditions et aux vraies valeurs, à nos racines. La crèche est en quelque sorte, la « Madeleine de Proust » de l'enfance. Des adultes qui venaient voir la crèche lorsqu'ils étaient enfants, reviennent, devenus parents, avec leurs enfants. C'est également la récompense d'un travail, la reconnaissance d'un véritable « art du santon ». Classée « Plus belle crèche de France », la crèche Gilbert Orsini s'étend sur 150 m<sup>2</sup> de décors peuplés par 800 santons habillés dont 40 animés.

**A.A. : Quelles sont vos dernières réalisations et vos projets ?**

**R.F. :** Nous avons coproduit avec Gilbert Orsini le film « Le petit monde de la crèche d'Allauch » avec des textes de Jean Giono, Marie Mauron, Louis Ardissonne et des chansons et musiques de Guy Bonnet, Robert Miras, Enriquè, le Condor... Le principal projet est la création d'un musée des santons et des crèches à Allauch. Ce sera l'occasion de partager cette passion et cet art du santon avec le grand public tout au long de l'année.

**36<sup>ème</sup> crèche animée Gilbert Orsini**

*Du samedi 23 novembre 2013*

*au dimanche 26 janvier 2014*

*Galerie du Vieux Bassin- Allauch Village*

*Ouvert tous les jours de 10h à 12h et de 14h à 18h*

*Tarif : 2,50 € par adulte, entrée gratuite pour les enfants*

*de moins de 10 ans accompagnés*

**Renseignements :**

*Maison du Tourisme « Louis Ardissonne »*

*au 04 91 10 49 20*

# LA FÊTE DE L'ÂNE ATTEINT SA MAJORITÉ !

**E**h oui ! Cela fait déjà 18 ans que cette fête parcourt les rues du village et que cet animal, apprécié et familier de tous, est mis à l'honneur à Allauch. Cette année encore, vous êtes venus nombreux !

Organisée par le groupe Saint-Eloi Allaudien en partenariat avec la ville, cette manifestation a permis aux petits et grands de se retrouver durant toute une journée pour participer à ces festivités empreintes de tradition.

Des marchands d'âne de toute la région PACA avaient fait le déplacement à l'occasion de ce qui reste aux yeux de tous l'une des plus grandes foires à l'âne de la région.

Au-delà des fameux attelages de plus de 40 ânes, de la dégustation de la daube allaudienne et du traditionnel verre de vin chaud, étaient au programme : défilé des

vieux métiers, manèges pour enfants, marché artisanal et vide grenier, ferme provençale et pour la première fois une foire aux arbres fruitiers et d'ornement...



# LES ENFANTS ONT FÊTÉ HALLOWEEN DANS LES RUES DU VILLAGE

**C**omme chaque année, pour Halloween, les petits allaudiens ont parcouru les rues du village pour frapper aux portes, en quête de bonbons et sucreries. Organisée par l'association de parents d'élèves de l'école d'Allauch Centre, cette « fête » a de nouveau rencontré un beau succès auprès des enfants et des habitants du village.

Mais d'où vient Halloween ? Pourquoi la fêter en France ? Chez les Celtes, principalement les Gaulois, installés en Europe il y a plus de trois mille ans, la veille du Nouvel An se célébrait le 31 Octobre. Selon la légende, la nuit du 31 Octobre, les fantômes des morts rendaient visite aux vivants et pour apaiser les esprits, les villageois déposaient des offrandes devant leurs portes. Mais, pour s'assurer que les mauvais esprits passeraient leur chemin, on se revêtait en plus de costumes épouvantables et l'on se maquillait de façon effrayante.

La culture celte disparut peu à peu en France, alors qu'elle se développait en Irlande, Ecosse et Pays de Galle. La famine conduira les émigrés irlandais

jusqu'aux Etats-Unis où se répandra largement cette coutume. Devenue fête nationale aux USA à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, Halloween est à nouveau célébrée en France depuis la fin du XX<sup>ème</sup> siècle.





**A consommer avec modération !**

## 27<sup>ÈME</sup> FOIRE AUX VINS ET AUX PRODUITS DU TERROIR : UN GRAND CRÛ

**L**es amateurs de bons vins et produits du terroir sont venus nombreux pour le 27ème rendez-vous donné par le Syndicat d'Initiative et la Ville d'Allauch autour de la traditionnelle «Foire aux Vins et aux Produits du Terroir».

Tout au long de la journée, la cinquantaine d'exposants présents a pu leur faire découvrir vins et gastronomie provençale : vins, tapenade, caviar d'aubergines, huile

d'olive et autres saveurs, le tout autour de danses et musiques provençales proposées par le groupe folklorique « Leis Ami d'Alau ».

Il y en avait pour tous les goûts : Champagne, Vins de Bordeaux, Côtes du Rhône, Gigondas, Vacqueyras, Beaujolais, Côteaux d'Aix, Chateauneuf, Côtes de Provence, etc.

## EN HIVER, AIDEZ LES OISEAUX À SE NOURRIR !

**L**e froid n'épargne pas les animaux, à l'instar des oiseaux qui ont du mal à trouver leur nourriture. A Allauch, comme ailleurs, à l'arrivée des premières gelées, les passereaux de nos collines se réfugient dans nos jardins, terrasses, ou balcons.

Face au froid, ils brûlent davantage de calories que durant le reste de l'année et peuvent perdre en une seule nuit de 10 à 12 % de leur poids.

### AU MENU DES MANGEOIRES

#### Les meilleurs aliments

Mélange de graines de millet ou d'avoine, tournesol noir, cacahuètes non salées et maïs concassé ; pain de graisse végétale simple ou mélangé avec des graines, fruits rouges ou insectes ; amandes, noix, noisettes et maïs concassés (non grillés et non salés) ; fruits décomposés (pomme, poire flétrie, raisin).

#### Les aliments à donner en petites quantités seulement

Lard, suif, saindoux ; margarine, végétaline ; pâtée pour chat ou chien (excellent substitut aux insectes ou vers) ; croûtes de fromage (souvent trop salée) ; miettes de pain, biscottes ou gâteaux ; pomme de terre, pâtes ou riz cuit.

#### Les aliments à ne pas donner :

Riz cru et restes de pâtisseries ; lait (non digéré par les oiseaux)...



# UN PATRIMOINE AU CŒUR DE LA GESTION MUNICIPALE

Dire que notre commune est belle est un euphémisme. Notre commune est très belle et elle le doit beaucoup à son patrimoine et à ses traditions. Nous pourrions évoquer son embellissement au travers des différents aménagements paysagers ou encore de l'amélioration des rues et places du vieux village tel que le parvis du vieux bassin ou la création de places de stationnements au Chemin de Garlaban. Nous pourrions également parler de l'hommage rendu par M6 à la propreté de nos rues dans son émission Capital du 3 novembre ! De leurs propres mots, Allauch est la « Ville la plus propre du département ». Nous pouvons en être fiers !

## Le moulin Ricard rénové, quand Allauch ressuscite un pan de son patrimoine

Mais, en cette fin d'année, nous nous attachons à rappeler à chacun l'importance de notre histoire. Depuis 2008, la majorité municipale, comme celles qui l'ont précédée, s'est attachée à préserver et à mettre en valeur l'identité allaudienne. Quel plus bel exemple que la restauration du Moulin Ricard, à quelques semaines seulement des fêtes qui fondent chaque année la notoriété de notre commune. Voir renaître une partie de son patrimoine quelque peu oubliée, dans le plus grand respect des méthodes anciennes, c'est

aussi ça une gestion municipale.

## Jumelage avec Kadima Zoran, quand Allauch partage son patrimoine

Ce patrimoine, nous avons décidé de le partager à nouveau dans le cadre d'un jumelage. Vous le savez, après Vaterstetten, Vico-Equense et Armavir, le Conseil Municipal a choisi la ville israélienne de Kadima Zoran. Suite à la signature de la charte sur Allauch, c'est dans cette très jolie petite ville, fin novembre, que notre union a été finalisée. Kadima est un lieu où il fait bon vivre, à l'atmosphère calme et apaisante, loin de l'agitation des grandes villes, Natanya et Tel Aviv, à l'urbanisme maîtrisé et aux activités culturelles et sportives très développées.

Nous sommes heureux de pouvoir partager notre histoire et nos traditions avec nos amis israéliens. Devant la belle réussite des précédents jumelages, nous sommes certains que cette union se matérialisera par des échanges fructueux !

Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année.

Le groupe majoritaire  
du Conseil Municipal « Allauch d'abord »

# ELGAA HAS A DREAM...

ELGAA rêve d'une commune ouverte, riche de sa diversité, solidaire, prête à accueillir des familles en situation difficile, des jeunes en particulier.

ELGAA rêve d'une commune prompte à agir pour la sauvegarde des emplois de ses habitants et pour la création de nouveaux emplois en utilisant les opportunités de sa situation géographique privilégiée.

ELGAA rêve d'une commune animée dans ses quartiers, en particulier en son centre, après mise au rebut de caméras « vidéosurveillant » des déserts pleins d'inactivité.

ELGAA rêve d'une commune à la circulation fluidifiée par la mise en œuvre de transports collectifs gratuits et l'abandon d'aspirateurs à voitures type LINEA.

ELGAA rêve d'une commune retrouvant la gestion de ses services publics, de l'eau bien commun en particulier, pour le bénéfice de tous et non le profit de quelques-uns.

ELGAA rêve d'une commune proposant une gamme de logements pour tous (social, locatif, accession à la propriété) par la maîtrise complète des projets immobiliers sur les terrains communaux et une intervention municipale exigeante dans les autres projets.

ELGAA rêve d'une commune mettant la culture à la portée

de tous en valorisant ses infrastructures sous-utilisées et en créant une médiathèque digne de ses 20000 habitants.

ELGAA rêve d'une commune développant un tourisme pour tous et non pour quelques riches privilégiés dans de futurs hôtels de luxe.

ELGAA rêve d'une commune où des citoyens informés participent à la définition des choix prioritaires d'investissement, où transparence et justice ne sont pas des mots creux.

ELGAA rêve d'une commune qui ne soit pas étranglée financièrement par la politique d'austérité gouvernementale.

Mais cela demande à toutes et à tous de retrousser les manches et de passer à l'action.

**Alors, réveillons-nous sans oublier nos rêves !**

Les élus ELGAA

Pour nous contacter : par mail [elgaa@orange.fr](mailto:elgaa@orange.fr)  
par courrier : ELGAA, 338 avenue du Vallon  
Vert 13190 Allauch



# INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE : MODE D'EMPLOI

**E**n 2014, deux élections vont avoir lieu : les élections municipales en Mars et les élections européennes en juin. Pour pouvoir voter à ces deux élections, chaque électeur doit être impérativement inscrit sur les listes électorales. La démarche est simple.

## Qui peut être électeur ?

Il faut remplir les conditions suivantes :

- être âgé d'au moins 18 ans la veille du 1er tour de scrutin,
- être de nationalité française (les citoyens européens résidant en France peuvent s'inscrire sur les listes complémentaires mais seulement pour participer aux élections municipales et/ou européennes),
- jouir de ses droits civils et politiques.

## Comment s'inscrire ?

### Cas simple :

- une pièce d'identité, passeport ou permis de conduire,
- un justificatif de domicile de moins de trois mois.

### Cas d'hébergement :

- une pièce d'identité, passeport ou permis de conduire de l'hébergeant,
- un certificat d'hébergement,
- un justificatif de domicile de moins de trois mois,

- une pièce d'identité, passeport ou permis de conduire de l'hébergé,
- un justificatif de domicile de moins de trois mois (RIB, attestation mutuelle...).

## Inscription sur les listes électorales complémentaires (Municipales et Européennes)

- une pièce d'identité ou passeport en cours de validité ou dont la validité a expiré dans l'année précédant le dépôt de la demande d'inscription, délivré par l'administration compétente de l'Etat dont le titulaire possède la nationalité,
- titre de séjour en cours de validité ou dont la validité a expiré dans l'année précédant le dépôt de demande d'inscription,
- une déclaration sur l'honneur stipulant que l'électeur européen n'est pas déchu de ses droits électoraux dans son pays d'origine,
- un justificatif de domicile de moins de trois mois.

*NB : Si l'électeur Européen est hébergé, il faudra ajouter les pièces concernant l'hébergeant (cf : cas hébergement)*

## Renseignements :

**Service Élections Place P. Bellot 13190 Allauch**  
**Tél. : 04 91 10 48 75**  
**[www.allauch.com](http://www.allauch.com)**

## PONEY LAND JEUX DE PLEIN AIR ET PARCOURS PONEY

Huit ans après l'installation de leur club équestre, Thierry BONNARDEL et sa compagne Laurence viennent d'ouvrir un parc de loisirs pour enfants jusqu'à 12 ans.

Situé sur le domaine des Ecuries de Loubresse, Poney Land propose des jeux de plein air, tyrolienne, toboggan, air trampoline, balançoire, tourniquet, karts à pédales et aire de pique nique avec un espace dédié aux plus petits.

Pour permettre aux enfants de monter un poney, un parcours ludique leur est également proposé. Tenez la longe de Géronimo, Câlin, Haribo... et promenez vos enfants dans un cadre exceptionnel composé de différents ateliers.

Enfants payants à partir de 2 ans, entrée gratuite pour deux adultes accompagnants, accès illimité aux jeux toute la journée, possibilité d'organiser des anniversaires.

### **Horaires :**

*Du 1<sup>er</sup> septembre au 31 mars ouvert tous les mercredis, samedis, dimanches et vacances scolaires de 10h00 à 17h00.*

*Du 1<sup>er</sup> avril au 30 juin ouvert tous les mercredis, samedis, dimanches et vacances scolaires de 10h00 à 18h00.*

### **Poney Land**

**Les Ecuries de Loubresse**

**495, Av du Vallon Vert**

**tél. : 07 61 47 27 12**

**site web : [www.loubresse.com](http://www.loubresse.com)**

**mail : [falverina@hotmail.fr](mailto:falverina@hotmail.fr)**



## CHRIS-ALL-DESIGN DÉCORATION ET AMÉNAGEMENT D'INTÉRIEUR

Auto-entrepreneur, Nadine FIGON vient d'ouvrir, sur Allauch, son entreprise de décoration d'intérieur dédiée aux particuliers et aux professionnels. Ses prestations vont du simple conseil aux travaux de rénovation, de l'aménagement d'espaces aux idées déco, selon vos besoins et vos projets. Chris-All-Design propose aussi ses services de décoration

évènementielle (mariages, séminaires...) et de home staging.

L'entreprise intervient dans les départements des Bouches-du-Rhône, du Var, du Gard et des Alpes.

**Chris-All-Design**

**Tél. : 06.61.59.38.17**

**Site web : <http://chrisalldesign.fr>**

**Mail : [nadinefigon@laposte.net](mailto:nadinefigon@laposte.net)**

## RESTAURANT «LOU MAZET»

C'est avec passion que Rudolf SCHERER, dirige depuis 2012 ce restaurant de charme.

Lou Mazet propose une cuisine traditionnelle élaborée où tout est fait maison (de l'entrée au dessert), avec uniquement des produits frais et de saison. Vous pourrez ainsi déguster la tatin de pommes au foie gras poellé, un filet de bœuf sauce aux morilles et autres plats gourmands, qui ne laisseront pas indifférents les gastronomes avisés. En terrasse au bord de la piscine ou à l'intérieur au coin de la cheminée, vous dégusterez une gastronomie raffinée dans un cadre d'exception. Pour vos réceptions (mariages, anniversaires, séminaires...), les menus seront adaptés à la demande et sur devis.

### Horaires :

Le restaurant est ouvert du mardi au samedi midi et soir. Le dimanche uniquement le midi. Fermeture hebdomadaire le mercredi toute la journée.

### Restaurant «LOU MAZET»

92, Rue des perdreaux – Les Côtes Rôties

Logis-Neuf

Tél./fax : 04.91.68.90.00

<http://restaurantloumazet.fr>

Email: [restaurantloumazet@hotmail.fr](mailto:restaurantloumazet@hotmail.fr)



## VISION PLUS

L'opticien du Logis-Neuf à changé de gérance. Installée en septembre dernier, Madame Hélène HACHE, opticienne, vous garantit un accompagnement personnalisé : conseil et étude du comportement visuel (type de verre), adaptation aux lentilles, examen de vue adultes...

Egalement à votre disposition une large gamme de montures (adultes et enfants) et lunettes solaires de marque.

### Horaires :

du mardi au samedi de 9h00 à 12h30 et de 14h30 à 19h00. Fermeture hebdomadaire le lundi toute la journée.

### Vision Plus

Avenue Lei Rima

Logis-Neuf

Tél. : 04.91.50.06.85



## Nouveau commerce implanté dans le cadre de l'aide à l'installation

## LORENA BOUTIK

Une boutique de prêt-à-porter féminin a ouvert ses portes début novembre dans le Village d'Allauch.

Corinne D'ANGELO vous propose de découvrir sa nouvelle collection de vêtements automne/hiver, mais aussi des accessoires de mode, bijoux fantaisie, sacs, chaussures...

### Horaires :

du mardi au samedi de 9h30 à 12h00 et de 15h00 à 18h30. Fermeture hebdomadaire le dimanche et le lundi.

### Lorena Boutik

23, Rue Fernand Rambert

Allauch Village

Mail : [lorenaboutik@hotmail.fr](mailto:lorenaboutik@hotmail.fr)



# DÉCEMBRE

→ **Mardi 10 décembre 2013, de 17h20 à 17h50 Bibliothèque Municipale**

**Bernard Monge**

**Lectures de Noël à partir de 3 ans.**

*Entrée gratuite. Organisée par la Ville d'Allauch.*

→ **Jeudi 12 décembre 2013, à 19h00 Espace François Mitterrand**

**Les sentiers de la Connaissance : Mais qui est donc Giuseppe VERDI ?**

*Conférence animée par le professeur Pierre L. Roubertoux. Organisée par la Ville d'Allauch en partenariat avec le professeur Pierre L. Roubertoux. Entrée gratuite.*

→ **Samedi 14 décembre 2013, à 20h30 Espace François Mitterrand (Allauch Village) :**

**Gros Souper.**

*Organisé par Leis Ami d'Alau. Entrée payante. Réservations à la Maison du Tourisme.*

→ **Mercredi 18 décembre 2013, à 10h00 Espace François Mitterrand**

**Matinée cinéphile : film d'animation de Noël à partir de 3 ans.**

*Entrée gratuite. Organisée par la Ville d'Allauch.*

→ **Samedi 21 décembre 2013, à 21h00 Espace Robert Ollive (Logis-Neuf)**

**Veillée Calendale.**

*Organisée par le Groupe Saint-Eloi du Logis-Neuf. Entrée gratuite.*

→ **Lundi 24 décembre 2013, Allauch Village**

**La Descente des Bergers.**

*Organisée par le Comité des Fêtes d'Allauch en collaboration avec la Ville d'Allauch et la participation du groupe folklorique «Leis Ami d'Alau», du groupe Saint-Eloi Allaudien et la Chorale Saint-Sébastien.*

**23h00 :** Messe de Minuit en l'église Saint-Sébastien (Allauch Village), retransmise sur écran géant.

**23h30 :** Messe de Minuit en l'église Saint-Laurent de la Bourdonnière (Logis-Neuf).



→ **jusqu'au dimanche 26 janvier 2014, Galerie du Vieux Bassin**

**36<sup>ème</sup> Crèche Gilbert ORSINI.**

*Organisée par l'association Mémoire d'Argile.*

# JANVIER 2014

→ **Samedi 11 et dimanche 12, Allauch Village**

**Fête de la Saint-Clair.**

*Organisée par le Comité des Fêtes d'Allauch en collaboration avec la Ville d'Allauch et la participation du Groupe folklorique Leis Amis d'Alau et du Groupe Saint-Eloi Allaudien. **Dimanche 12 à 11h40, présentation des vœux à la population par le Sénateur Maire.***

→ **Les dimanches 5 et 19 et les samedis 11, 18 et 25, Espace Robert Ollive**

**(Logis-Neuf) à 14h30**

**La Pastorale Maurel.**

*Organisée par le Théâtre du Terroir en collaboration avec la ville d'Allauch. Entrée payante.*

→ **Jeudi 23, Espace François Mitterrand à 19h00**

**Les Sentiers de la Connaissance : «La mémoire et ses troubles, de l'amnésie à la maladie d'Alzheimer».**

*Conférence animée par François CLARAC, Directeur de recherches au CNRS. Entrée libre. Organisés par la Ville d'Allauch.*

Maison du Tourisme

Louis Ardissonne

Tél. : 04 91 10 49 20

[www.allauch.com](http://www.allauch.com)

<http://tourisme.allauch.com>

RETROUVEZ  
L'AGENDA  
EN DÉTAIL SUR  
[WWW.ALLAUCH.COM](http://WWW.ALLAUCH.COM)